

### Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 31 mars 2023, à 18h30, à la mairie, salle jaune.

À Foncine le Haut, le 24 mars 2023

Le Maire,

Geneviève MOREAU

#### Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2023  
Conseil communautaire  
Approbation des comptes de gestion 2022, vote des Comptes Administratifs 2022, vote des budgets primitifs 2023, vote des taxes  
Projet sanitaire camping  
Télési  
Site Internet  
Réservoirs  
Fenêtres, portes bâtiments communaux  
Permis d'aménager Lotissement  
Panneau numérique informations  
Abords Pôle services  
Terrain Rutillet

#### Délibérations à prendre

- Promesse de vente COURVOISIER Emmanuel
- Convention Éclairage Public
- Taxe d'aménagement zones d'activités
- Taxe d'habitation et foncière
- Subvention école maternelle
- Subvention Ski-Club
- Subvention défi bancal

Affaire Sylvestre  
Pasquier des Ruines  
Courrier Ravitojura  
Distributeur « À ma façon »  
Plan Communal de Sécurité  
Commission Contrôle des Listes électorales  
Papier entête commune

---

### Réunion du conseil municipal du 31 mars 2023

*L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8*

#### Étaient présents :

*Mme Geneviève MOREAU, Maire ;*

*Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;*

Mmes LECOULTRE Andrée, AUBIN Audrey, PEREZ Annick ; MM., AUBERT Ludovic (présent jusqu'au point 4 inclus), BERTHET-TISSOT Frédéric (absent du point 8.1 au point 9. 4 inclus), BLONDEAU Gilbert, BLONDEAU Gérard, VERMOT-DESROCHES Laurent, VUITTON Etienne, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mmes NERI Adriane et POLLET-THIOLLIER Amandine

Absent : M BLONDEAU Thomas

Secrétaire : M. BLONDEAU Gérard

## **1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24/02/2023**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 24 février 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

le procès-verbal de la réunion du 24 février 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire informe les conseillers que M. FOUSSEREAU Franck a signé la convention de défrichage.

## **2. / Conseil Communautaire**

M. BLONDEAU Gilbert fait un rapide compte-rendu du Conseil Communautaire du 29/03/2023.

Il souligne entre autres que :

- les 15 budgets de la communauté de communes ont été votés,
- des actions liées à la parentalité, pour les 1 000 premiers jours de vie d'un enfant, seront proposées et qu'une convention est mise en place entre la Communauté de Communes et le Département du Jura afin de préciser les modalités de fonctionnement, d'organisation et de responsabilité dans les compétences respectives de chacun.  
Les informations seront disponibles dans les bureaux de France Services.
- le bilan 2022 de l'association CNJ Séniors est le suivant :
  - 1.653 transports réalisés (soit + 40% / à l'année 2021) - 50 chauffeurs sollicités,
  - 26.845 kms parcourus (soit + 58% / à l'année 2021),
  - 256 personnes transportées (courses et soins en majorité) (soit + 65% / à l'année 2021), sur un total de 321 personnes inscrites (soit + 49% / à l'année 2021), dont 264 femmes (soit + 47% / à l'année 2021) et 57 hommes (soit + 63% / à l'année 2021),
  - 34 communes concernées (+ 4 communes / à l'année 2021),
  - 4 matinées de permanence assurées par 9 bénévoles.
- un bus itinérant sera installé près de la médiathèque à l'heure du retour des collégiens pour leurs apporter divers renseignements tels que les aides pour le passage du permis de conduire.

La présence d'une personne de France Services que sur rendez-vous à Foncine le Haut soulève plusieurs remarques des conseillers. Il serait intéressant de rencontrer ce service afin d'aborder ce point.

## **3. / Votes des budgets**

### **3.1 Approbation des Comptes de Gestion 2021 et Comptes Administratifs 2021.**

#### **3.1.1 Comptes de gestion 2022**

Le conseil a approuvé, à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2022 dressés par le SGC de Poligny, qui sont en tous points conformes aux comptes administratifs de la commune, dressés par Mme le Maire.

#### **3.1.2 Comptes administratifs 2022**

M. E. VUITTON a présenté au conseil les comptes administratifs des différents budgets de la commune.

Mme le Maire s'est retirée de la séance et n'a pas participé pas au vote

### 3.2 Compte administratif Budget général :

● Fonctionnement	:		}	D'où un résultat déficitaire de : - <b>388 497 € 35</b>
- Dépenses	:	1 424 541 € 60		
- recettes	:	2 256 661 € 95		
● Investissement :				
- Dépenses	:	2 416 729 € 94	}	
- recettes	:	1 196 112 € 24		

### 3.3 : Compte administratif Budget Eau :

● Fonctionnement	:		}	D'où un résultat excédentaire de : + <b>164 717 € 13</b>
- Dépenses	:	164 406 € 69		
- recettes	:	212 539 € 91		
● Investissement :				
- Dépenses	:	107 728 € 97	}	
- recettes	:	272 446 € 10		

### 3.4 : Compte administratif Budgets Lotissements :

#### 3.4.1 Lotissement Bayard :

- Dépenses	:	0 €	}	D'où un résultat excédentaire de : + <b>477 601 € 99</b>
- recettes	:	241 768 € 66 (report 2021)		
- recettes	:	235 833 € 33		

#### 3.4.2 Lotissement Chevy Nord :

- Dépenses	:	255 016 € 99	}	(report déficit + remboursement d'emprunts + TVA)	D'où un résultat déficitaire de : - <b>52 016 € 19</b>
- recettes	:	203 000 € 00			

Le conseil a approuvé, à l'unanimité des membres votants, les comptes administratifs.

## 4 / Budgets primitifs 2023 :

M. Etienne VUITTON présente la proposition du vote des taxes ainsi que les projets d'investissements 2023 retenus par la commission d'arbitrage

**Vote des 3 taxes** : la commission propose une augmentation de 0.5% pour les 3 taxes

Le conseil, après avoir délibéré vote une augmentation de 0.5 % des trois taxes : foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation résidences secondaires pour tenir compte de l'inflation, soit :

- Taxe foncière : passe de 50 % à 50.25 %
- Taxe foncier non-bâti : passe de 65.94 % à 66.27 %
- Taxe d'habitation RS : passe de 11.05 à 11.11%

Adopté à la majorité des suffrages exprimés : Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 0

#### 4.1 : Budget général

● Fonctionnement	:	- Dépenses et recettes	:	2 776 933 € 25
● Investissement	:	- Dépenses et recettes	:	3 789 800 € 00

#### 4.2 : Budget EAU :

● Fonctionnement	:	- Dépenses et recettes	:	<b>210 227 € 22</b>
● Investissement	:	- Dépenses et recettes	:	<b>589 334 € 55</b>

#### 4.3 : Budget Lotissement du Bayard :

- dépenses	:	523 000 € 00 (versement sur budget commune + TVA)
- recettes	:	842 601 € 99 (parcelles à vendre + report excédent 2022)

#### 4.4 : Budget Lotissement la Chevy nord :

- Dépenses	:	64 766 € 19 (déficit + remboursement emprunt + TVA)
- recettes	:	64 766 € 19 (parcelles à vendre)

Le conseil a approuvé, à l'unanimité des membres votants les budgets primitifs 2023.

M. AUBERT Ludovic quitte le conseil.

### 5 / Travaux de commissions

#### 5.1 Projet sanitaires camping

Gérard Blondeau propose aux conseillers de venir faire une visite du camping un samedi matin.

Il explique qu'il n'y aura pas de travaux effectués avant l'ouverture du camping, excepté le goudronnage. Les travaux sont prévus en fin d'année pour un coût estimé à 98 000€ TTC

M. Gilbert BLONDEAU suggère à l'avenir d'étudier la pose de panneaux photovoltaïques pour chauffer l'eau du bloc sanitaire pour coupler avec l'installation en place.

#### 5.2 Télési

JL CHABOUD informe le conseil que le nouveau canon à neige a été livré.

#### 5.3 Site internet

E. VUITTON présente la maquette du site internet. Le site devrait être en service au mois de juin. Des personnes devront être formées pour la mise à jour.

### 6. / Travaux

#### 6.1 Réservoirs

JL CHABOUD informe qu'une réunion a lieu le 12/04/2023 pour étudier le planning des travaux.

#### 6.2 Façade atelier : déjà traité au conseil précédent

#### 6.3 Fenêtres, portes bâtiments communaux

JL CHABOUD informe que les fenêtres et les portes des bâtiments publics ont été posées.

#### **6.4 Permis d'aménager lotissement**

JL CHABOUD informe que l'envoi de pièces complémentaires au dossier du permis d'aménager est en cours. L'estimation du prix des réseaux secs s'élève à 70 546.53€ HT.

#### **6.5 Panneau numérique informations**

JL CHABOUD informe que le panneau numérique d'information a été installé et que le dépôt de documents a débuté.

#### **6.6 Abords Pôle multiservices**

JL CHABOUD informe qu'un cheminement a été fait, par les employés, le long de la Saine entre le Pôle services et l'écluse permettant ainsi aux randonneurs d'éviter la route.

### **7. / Terrain Rutillet**

JL CHABOUD informe que l'Agence immobilière PLAZZA est intéressée pour construire un lotissement sur les terrains de M. COURVOISIER J. et de la commune au Rutillet. Le conseil rappelle que si la vente des parcelles s'effectue, les frais de déplacement de la conduite d'eau seront à la charge de l'acquéreur.

M. BERTHET-TISSOT Frédéric quitte le conseil

### **8. / Délibérations prises**

#### **8.1 Promesse de vente COURVOISIER E : délibération prise en août 2022**

#### **8.2 Convention Éclairage Public**

Mme le Maire informe que l'adhésion de la commune au Service e-lum pour l'éclairage public prend fin le 20 avril 2023. Elle propose au conseil de renouveler cette adhésion avec le SIDEC et demande l'avis au conseil.

M. Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC quitte la salle et ne participe pas au vote.

- Le conseil unanime, décide de renouveler la convention de l'adhésion au Service e-lum avec le SIDEC et autorise Mme le Maire à signer cette convention.

#### **8.3 Taxe d'aménagement zones d'activités : déjà prise en 2017**

#### **8.4 Taxe d'habitation et foncière : vu au point 4**

#### **8.5 Subvention école maternelle**

Mme A. PEREZ informe que la classe de Grande Section envisage un voyage à Rochejean et la classe de Petite et Moyenne Section une découverte de la Poterie grâce à l'intervention d'un potier pendant 3 jours à l'école. Une subvention de 460€ pour la GS et de 360€ pour la classe de P et M Section sont demandées, soit un total demandé de 820€.

- Accord unanime des membres présents du Conseil pour attribuer une subvention de 820€ pour soutenir les projets de l'école maternelle.

#### **8.6 Subvention Ski-Club**

L'Association du Ski-Club sollicite une subvention à la Commune pour la remise des prix du Comité du Jura

- Accord unanime des membres présents du Conseil pour attribuer une subvention de 200€ au Ski-Club

## **8.7 Subvention « Le Défi Bancale »**

Mme le Maire explique que L'Association « Le Défi Bancale » organise une manifestation le 06/05/2023 au départ à Foncine le Haut et sollicite une subvention à la commune.

- Le conseil, unanime, propose que l'association « Le Défi Bancale » se mette en relation avec l'association du Cyclo-Club et de verser une subvention au Cyclo-Club qui en rétrocédera une à l'association « Le Défi Bancale ».

## **9. / Divers**

### **9.1 Affaire Sylvestre**

Madame le Maire informe qu'elle a reçu copie du jugement contradictoire et du premier ressort rendu par le tribunal de proximité de Dole indiquant que le chemin est rural et appartient à la commune. Mme SYLVESTRE a un mois pour faire appel devant la Cour d'Appel de Besançon.

### **9.2 SCI Pasquiers des Ruines**

Madame le Maire informe que la SCI Pasquiers des Ruines souhaite en premier lieu que la commune réalise et prenne en charge la réfection d'une partie du chemin rural qui dessert le hameau des Ruines au hameau des Douanets, et en deuxième lieu acquérir les parcelles 421 et 422 situées au Lieu-dit « La Platière ».

Après en avoir délibéré, les membres unanimes du conseil refusent les deux demandes de la SCI Pasquiers des Ruines et rappellent que la commune a supporté tous les frais pour que ce chemin rural reliant les Ruines à Foncine le Bas reste propriété communale et que celui-ci dessert principalement des activités agricoles, essentiellement utilisées par les membres de la SCI Pasquiers des Ruines.

### **9.3 Courrier « RavitoJura »**

Mme le Maire fait lecture du mail envoyé par « Ravitojura » qui souhaite installer une caravane à la Source de la Saine pour proposer aux randonneurs des crêpes et boissons fraîches 100% jurassiennes à emporter. Le conseil ne souhaite pas l'installation de cette caravane vu le manque de place.

### **9.4 Distributeur « À ma façon »**

Mme le Maire fait part d'une demande de Mme LATCHA A. d'un emplacement pour installer un distributeur automatique en extension de son commerce « À ma Façon » qui va ouvrir au 2A rue de l'Église. Le conseil unanime décide d'accorder un emplacement pour l'installation de ce distributeur. Une convention devra être établie.

Retour de M. F.BERTHET-TISSOT

### **9.5 Plan Communal de Sécurité**

Mme le Maire demande l'approbation du conseil pour le Plan Communal de Sécurité. Approbation unanime du conseil du Plan Communal de Sauvegarde.

### **9.6 Commission de Contrôle des listes électorales**

Mme le Maire rappelle que la durée du mandat des membres de la commission de contrôle des listes électorales était de 3 ans, aussi, il convient cette année de procéder à son renouvellement.

Mme Annick PEREZ et M. Benoît PIANET souhaitent renouveler leur mandat et Mme Martine VUITTON est proposée en remplacement de Mme Nicole SENOT.

- Accord unanime des membres présents du Conseil de désigner Mmes Annick PEREZ, Martine VUITTON et M. Benoît PIANET comme membres de la commission de contrôle des listes électorales.

### **9.7 Papier entête commune**

Mme le Maire présente la nouvelle mouture du pied de page du papier entête de la commune : accord unanime du conseil pour cette nouvelle version :

 **MAIRIE DE FONCINE-LE-HAUT** 58 Grande Rue 39460 FONCINE-LE-HAUT  **03 84 51 90 77**  [mairie@jura-foncine.com](mailto:mairie@jura-foncine.com)

Mme A. LECOULTRE informe qu'une réunion du syndicat horticole aura lieu le 05/04/2023 à 19h

*Heure fin de séance : 21h40*

*La prochaine séance de conseil municipal est prévue le 28 avril 2023.*